

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion Restreinte du Lundi 14 Novembre 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain (Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

A ce jour, uniquement 2 attestations municipale de mise à disposition des installations

La commission :

- Souhaite une bonne saison sportive à tous nos clubs.
- Conseille aux clubs de prendre connaissance des modifications règlementaires concernant les règlements sportifs à compter de la saison 2022-2023.

Les calendriers des championnats D1 et D2 sont établis et publiés sur Footclub et sur le site du District.

A ce jour, il y a sous réserve des dossiers en cours 9 équipes et 1 exempt en D1 et 10 en D2. Les compétitions débiteront durant la semaine du 26 septembre au 02 octobre prochain.

FUTSAL D1

25165607 -CHAMPIGNY CF 2 / MAISONS ALFORT FC 2 Futsal D1 du 12/11/22

Courriel de CHAMPIGNY FC du 12/11/2022 et lecture de la FMI (absence de l'équipe visiteuse)

La Commission enregistre le 1er forfait de MAISONS ALFORT FC 2.

FUTSAL D2

25150396 -VERS L'AVANT / VILLENEUVE ABLON US 1 Futsal D2 du 05/11/22

Courriel de la Municipalité de Vitry sur Seine du 04/11/2022 (indisponibilité du Gymnase Paul Eluard)

La Commission prend note et reporte la rencontre au 17/12/2022 au Gymnase Paul Eluard à 12h 30.

Prévenir l'équipe adverse.

25150412 –KB FUTSAL 3 / VERS L'AVANT 1 Futsal D2 du 11/11/2022

Courriers et accords de deux clubs (via Footclub) du 14/11/2022. (Férialé le 11 novembre)

La Commission note que la rencontre aura lieu le 16/11/2022 Salle de la Halle aux Sports à 20h45 au Kremlin Bicêtre Gymnase.

25150415 –CHEVILLY LARUE ELAN 1 / VITRY ASC 2 Futsal D2 du 11/11/2022

Courriers et accords de deux clubs (via Footclub) du 09/11/2022. (Férialé le 11 novembre) + attestation de la ville.

La Commission note que la rencontre aura lieu le 18/11/2022 au Gymnase DERICBOURG à CHEVILLE LARUE gymnase.

Rappel

25150393-CHEVILLY LARUE (2) / CHEVILLY LARUE (1) Futsal D2 du 08/10/22

Remis au 04/11/22, sans résultat le 14/11.

-25150405 - VILLENEUVE ABLON US 1 / CHOISY LE ROI AS 1 Futsal D2 du 22/10/22

Remis Au 19/11/22

-25150406 - CITOYEN DU MONDE 2 / VERS L'AVANT 1 Futsal D2 du 22/10/22

Remis Au 19/11/22

25165571 : BORDS DE MARNE FUTSAL 2 / VITRY CA 2 Futsal D1 du 08/10/22

Remis au 03/12/22

25150390-CHEVILLY LARUE (2) / VILLENEUVE ABLON US (1) Futsal D2 du 30/09/22

Remis au 02/12/22

FMI ou Feuilles de match manquantes

APRES 2 APPELS DE FEUILLE DE MATCH – MATCH PERDU PAR PENALITE AU CLUB RECEVANT (Art. 44.2 du RSG 94)

Appel de Feuille de Match

(Rappel RSG 94) 44.02 – Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de la copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre. En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

1^{er} Appel de Feuille de Match

Journée 02 D2 Futsal

25150393 : CHEVILLY LARUE ELAN 1 – CHEVILLY LARUE ELAN du 08/10/2022 Futsal D2 reportée au 04/11/2022.